

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Téléphone 5517 700 Fax : 551 78 44
Website : www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
Onzième session ordinaire
25 – 29 juin 2007
Accra (GHANA)

EX.CL/340 (XI)

RAPPORT SUR LA SITUATION DES REFUGIES, DES RAPATRIES
ET DES PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE
JANVIER - JUILLET 2007

RAPPORT SUR LA SITUATION DES REFUGIES, DES RAPATRIES ET DES PERSONNES DEPLACEES EN AFRIQUE JANVIER - JUILLET 2007

I. INTRODUCTION

1. Le rapport sur la situation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées (IDP) en Afrique présente l'évolution la plus récente des déplacements forcés des populations sur le continent depuis le dernier rapport soumis au Conseil en janvier 2007. C'est une analyse détaillée de la situation des déplacements forcés dans chaque région du continent. Ces déplacements forcés sont la conséquence, principalement, des conflits et des catastrophes naturelles ou provoquées par l'action de l'homme. Ils résultent également des contributions faites par les Etats membres en réponse à ces crises. Ce rapport couvre en outre les programmes ainsi que les activités entreprises par le Sous-Comité du COREP des réfugiées, des rapatriés et des personnes déplacées et par la Commission de l'UA en vue de la mise en œuvre des différentes Décisions du Conseil exécutif, en particulier les Décisions les plus récentes : Décision EX.CL/Dec.284 (IX) adoptée à Banjul, (Gambie), en juillet 2006 ; Décision EX.CL/Dec.289 (IX) de la Conférence ministérielle sur les réfugiées, les personnes déplacées en Afrique, organisée à Ouagadougou (Burkina Faso) au début de juin 2006 ; et la Décision EX.CL/Dec.319 (X) adoptée à Addis Abeba, en Ethiopie en janvier 2007.

2. En outre, ce rapport présente l'état d'avancement des préparatifs du Sommet spécial des chefs d'Etat et de gouvernement de 2008 sur les réfugiées, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique. La mise en œuvre des programmes ainsi que la réalisation des activités ont bénéficié de la collaboration des partenaires de l'UA et d'autres organisations compétentes.

II. APERÇU DE LA SITUATION GLOBALE DES REFUGIES, DES RAPATRIES ET LES PERSONNES DES DÉPLACÉES

3. La situation des réfugiés, des réfugiés des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique n'a pas évolué de manière significative depuis le dernier rapport. Certaines tendances de plus en plus marquées et certaines préoccupations qui ont fait surface lors de notre enquête comprennent les problèmes de plus en plus complexes des flux migratoires mixtes vers des régions plus développées à l'intérieur et à l'extérieur du continent, l'impact des catastrophes naturelles sur des populations déjà vulnérables, et les difficultés auxquelles sont confrontés les travailleurs humanitaires pour apporter de l'aide et de protection aux populations affectées.

4. Des opérations de rapatriement se déroulent tout autour du continent, dont les plus importants sont la fin du rapatriement par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR) des réfugiés Angolais volontaires en mars 2007, et des réfugiés Libériens en juin 2007. Il est important de féliciter ceux des Etats membres qui ont aidé en partageant le poids du fardeau que constitue l'accueil de ces réfugiés et les

milliers d'autres réfugiés à travers le continent qui attendent de pouvoir retourner chez eux en toute sécurité et dignité. Les difficultés liées à l'accueil des réfugiés sont devenues plus graves dans certains pays, face à l'insuffisance des ressources disponibles pour leurs propres populations, et sont devenues plus complexes avec la migration massive des autres populations africaines qui ont tout quitté à la recherche de meilleures opportunités économiques et services sociaux.

5. La fréquence et l'intensité des catastrophes sur le continent constituent une des préoccupations majeures de la Commission de l'UA. Au cours de la première moitié de 2007, de fortes pluies au Burundi, au Mozambique et à Madagascar ont causé de sérieuses inondations qui ont forcé des centaines de personnes à quitter leurs maisons et leurs moyens de subsistance. Parallèlement, la plupart des pays cherchaient encore à juguler les crises humanitaires occasionnées par les catastrophes de 2006. Pour marquer sa solidarité, l'Union africaine a donné des contributions financières à quelques pays membres. Cependant, les ressources disponibles pour intervenir rapidement et de manière adéquate à ces situations deviennent de plus en plus problématiques à mesure que les organisations d'aide s'efforcent de satisfaire aux besoins croissant du continent. Parmi ses activités en Afrique pour l'année 2007, le PAM espère donner de l'aide alimentaire à environ 1,4 millions de réfugiés, à 4 millions de personnes déplacées, et 1,3 millions de rapatriés. Cependant, l'organisation est déjà confrontée à des pénuries et réduit les rations dans certaines localités où elle opère comme en Tanzanie, en Ouganda et au Burundi. Il est important que les Etats membres mettent en place des mécanismes d'alerte préventive et de réponse aux catastrophes aux niveaux national et régional.

6. Il est également nécessaire de mettre en exergue les dangers croissant auxquels font face sur le terrain les travailleurs humanitaires et les gardiens de la paix. L'Union africaine, à maintes occasions, a exprimé sa consternation face aux multiples agressions dont sont victimes les travailleurs humanitaires et les gardiens de la paix pendant qu'ils protègent les vulnérables populations. En particulier, la situation de la sécurité au Darfour et en Somalie est devenue plus précaire au cours des derniers mois, les troupes de la Mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS) essuyant des attaques de plus en plus nombreuses, tout comme celles de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), ce qui perturbe l'acheminement de l'aide aux populations touchées.

7. Conformément à l'objectif de ce rapport et à la recherche de solutions durables à la situation des réfugiés, des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique, en particulier en ce qui concerne leur retour, leur réinstallation, leur réintégration et leur réhabilitation, il est d'importance cruciale que les Etats membres et la communauté internationale se penchent sur l'urgence et le caractère critique de la situation et continuent d'offrir leur appui autant financier que matériel pour aider les populations forcées à se déplacer et estimées à plus de 20 million. Le tableau ci-joint en annexe donne une analyse comparative des principaux points de concentration de la population forcée à se déplacer dans les cinq régions des Etats membres de l'Union africaine au cours de la période allant de janvier 2006 à janvier 2007.

III. ANALYSE DE LA SITUATION DANS CHAQUE REGION

Région du Nord

8. **L'Algérie** est la terre d'accueil d'environ 165.000 réfugiés Sahraouis établis dans cinq camps. Les réfugiés constituent le groupe le plus important des personnes forcés à se déplacer dans la région Nord et sont continuellement tributaires de l'aide alimentaire extérieure. Cette aide leur est fournie principalement par le gouvernement algérien et les organismes des Nations Unies, notamment, le PAM et le HCNUR. De janvier à avril 2007, le PAM a approvisionné en aide alimentaire générale 125.000 réfugiés parmi les plus vulnérables des camps situés à l'ouest de l'Algérie.

Région de l'Ouest

9. Au cours des cinq dernières années la région occidentale a été témoin de la baisse du nombre des conflits et des personnes en déplacement forcé. Cette situation a été à l'origine du rapatriement volontaire de milliers de réfugiés et des personnes déplacées en Sierra Leone. Au Libéria et en Côte d'Ivoire, et le HCNUR espère achever son programme de rapatriement volontaire de réfugiés Libériens vers la fin de juin 2007. Parallèlement, certains réfugiés refusent de rentrer chez eux faute d'avoir accès aux services publics de base et à cause de l'infrastructure peu fiable.

10. Le Sous-Comité du COREP des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, appuyé par la Commission de l'Union africaine, a entrepris d'effectuer une mission sur le terrain en Côte d'Ivoire et en Guinée, du 18 au 29 mai 2007 en vue d'évaluer la situation des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leurs frontières. La délégation était conduite par le président du Sous-Comité du COREP des réfugiés, S.E. l'Ambassadeur du Gabon en Ethiopie. La délégation comprenait en outre S.E. l'ambassadeur du Mali en Ethiopie, et un cadre de la Direction des affaires humanitaires, des réfugiés et des personnes déplacées du département des affaires politiques. La délégation ainsi que des fonctionnaires du gouvernement, des représentants des Bureaux de l'Union africaine, du HCNUR, d'autres agences des Nations Unies et des organisations humanitaires ont tenu des réunions et ont échangé leurs points de vue sur la situation humanitaire dans les deux pays. La mission a rassemblé des informations utiles qui donnent une image fidèle de la réalité sur le terrain et permet de rendre compte avec exactitude aux pays membres.

11. En **Côte d'Ivoire**, d'après le rapport de la mission, la signature de l'Accord de paix de Ouagadougou en mars 2007 et la mise en place d'un nouveau gouvernement constituent un dénouement positif de la crise politique qui pourrait encourager les réfugiés et les déplacés Ivoiriens à rentrer chez eux. Cependant, poursuit le rapport, le pays est encore en prise avec une crise humanitaire provoquée par la nécessité d'avoir accès aux denrées alimentaires et aux services de santé de base devenus rares pendant les années de conflit. Selon le PAM, les parties nord et ouest du pays sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, dont souffrent plus particulièrement les déplacés et les réfugiés. La Côte d'Ivoire compte environ 709.000 personnes déplacées, regroupées surtout dans les centres urbains que sont Abidjan, Grand Bassam, Yamoussoukro, et dans les parties occidentales et australes du pays pendant que d'autres sont intégrées dans les communautés locales dans le nord du pays. En

outre, la Côte d'Ivoire est la terre d'accueil de plus de 24.000 réfugiés en provenance de la sous – région, dont 21.000 réfugiés Libériens.

12. D'après la mission du Sous-Comité du COREP des réfugiés, la grande crise qui a affecté la Guinée est passée et depuis janvier 2007, en ce qui concerne la sécurité, le calme règne dans le pays. En dépit de cela, la Guinée continue d'offrir l'hospitalité à 28.000 réfugiés de la région, dont 18.000 vivent dans des camps et 8.850 à Conakry. Près de 12.000 Libériens et 3.000 Ivoiriens réfugiés vivent dans des camps dans la région forestière de Guinée. Plus de 48.000 réfugiés Libériens ont déjà été rapatriés au Libéria avec l'aide du HCNUR. Bien qu'un grand nombre de réfugiés attendent toujours d'être réinstallés dans un troisième pays, comme solution durable préférable, le gouvernement et le HCNUR mettent en place une stratégie visant l'intégration locale des réfugiés non désireux de rentrer dans leurs pays d'origine ; faciliter la naturalisation fait partie de cette stratégie. Parallèlement, l'aide alimentaire du PAM en Guinée est destinée en exclusivité aux groupes de réfugiés vulnérables et à près de 140.000 bénéficiaires des communautés du pays hôte.

13. Au Ghana, le nombre des réfugiés a accusé un léger déclin, de 54.000 à près de 44.700, depuis le dernier rapport. Cette situation est due au rapatriement volontaire des réfugiés Libériens, qui continuent d'être le plus important groupe de réfugiés dans le pays, avec une population de 36.150 réfugiés dans le camp de Buduburam dans le district de Gomoa. Le reste de la population de réfugiés comprend 7.800 Togolais dans la région de la Volta, et des réfugiés en provenance du Soudan, de la Sierra Leone, de la Côte d'Ivoire et du Rwanda qui vivent à Accra, à Kumasi, et tout autour de ces deux villes.

14. Dans le cas du **Libéria**, un an après les élections démocratiques, le pays traverse une période de stabilité. Cependant, les Libériens sont toujours aux prises avec les séquelles de 15 ans de conflit, notamment, l'absence de développement des infrastructures et des institutions, l'inadéquation des services sociaux et de santé. Voilà les conditions que sont allés retrouver quelques 326.990 Libériens déplacés, et 350.000 réfugiés Libériens qui sont rentrés dans leur pays d'origine depuis la fin de la guerre. Ils ont reçu de l'aide sous forme de services sociaux de base, réhabilitation agricole, et fonds de réinstallation. Malgré la gravité de la situation humanitaire du pays, le Liberia accueille plus de 15.000 réfugiés des pays voisins.

Région centrale

15. La persistance d'une situation humanitaire allant de pire en pire au Soudan, au Tchad et en République Centrafricaine justifie la place qu'occupe continuellement cette région dans l'agenda de l'Union africaine. En raison de la crise au Soudan, les pays de la sous région, en particulier le Tchad, la République Centrafricaine et le Cameroun accueillent continuellement des nouvelles vagues de milliers de déplacés. Les tensions exacerbées dans ces pays, au Darfour particulièrement, sont liées à l'activité croissante d'éléments armés appartenant à des groupes de rebelles Tchadiens et Soudanais. Le déplacement forcé se poursuit, tout comme les incidents sécuritaires à l'intérieur et tout autour des camps des personnes déplacées. Il est par conséquent très difficile de fournir l'aide humanitaire dans ces trois pays, malgré le nombre sans cesse croissant des réfugiés et des personnes déplacées. L'on espère cependant que l'accord tripartite

que les trois pays ont signé contribuera à l'aboutissement de solutions mettant un terme au déplacement forcé dans la sous région.

16. Au **Burundi**, des milliers de réfugiés continuent d'affluer vers leur pays d'origine. A la date d'aujourd'hui, près de 318.000 réfugiés Burundais ont été rapatriés depuis le début du processus en 2002, et environ 80.000 autres pourraient suivre leur exemple au cours de l'année 2007. Parallèlement, plus de 100.000 personnes déplacées au Burundi attendent des solutions durables à leur situation de déplacés. Alors que certains se sont intégrés dans les communautés de leur pays d'accueil, beaucoup d'autres n'ont pas pu retourner dans leur pays d'origine ni s'intégrer dans les localités d'installation en raison de l'inadéquation des ressources et de l'absence de perspectives économiques.

17. Cette situation a été davantage compliquée par plusieurs années de sécheresse, suivie par de fortes pluies de la fin de 2006 au début de 2007. Selon des organisations d'aide sur le terrain, de nombreux logements ont été détruits, tout comme près de 80% des récoltes de novembre 2006 et une grande partie des récoltes de janvier 2007. Le pays est donc au bord d'une grave crise de pénurie alimentaire, l'on estime à 2 millions le nombre de Burundais exposés au risque de malnutrition et susceptibles de contracter diverses maladies contagieuses telle que la choléra. En conséquence, l'Union africaine a versé une contribution de 50.000 \$ US au gouvernement du Burundi pour venir en aide aux victimes des inondations.

18. En ce qui concerne la **République centrafricaine**, l'on observe un mouvement de masse de gens entrant et sortant du pays. Selon le HCNUR, plus de 200.000 personnes ont fui vers le sud du Tchad en raison des attaques de leurs villages dans le nord du pays, tandis que des milliers d'autres ont trouvé refuge au Cameroun et dans la région du Darfour au Soudan. Parallèlement, de nombreux autres sont devenus des déplacés internes occupant les régions frontalières entre les deux pays. En mars 2007, des organisations non gouvernementales et des organisations des Nations Unies ont visité la ville de Birao, dans le nord-est du pays, et ont trouvé que près de 14.000 personnes qui vivaient dans le village avaient fui en raison de l'intensité des conflits. Des milliers de personnes ont été dispersées dans les différentes provinces de la République Centrafricaine, par conséquent, il était difficile pour les organisations humanitaires de les secourir. Dans le même temps, le rapatriement volontaire des Burundais, des Congolais de la RDC, des Rwandais et des réfugiés du sud du Soudan se poursuit.

19. Pendant la période que couvre le rapport, le **Tchad**, avait accueilli 233.000 réfugiés venant de la région du Darfour au Soudan et vivant dans 12 camps des réfugiés, et 48.000 venant de la République centrafricaine. Le pays est également confronté à un grand problème de déplacement interne car plus de 140.000 personnes à l'Est sont déplacées. Rien qu'en mars 2007, le site de Habile a accueilli près de 9.000 personnes déplacées. En outre, plus de 2.000 réfugiés Tchadiens et de Soudanais de retour dans leur patrie se sont réinstallés au Darfour au cours des mois de décembre 2006 et janvier 2007. La situation de la sécurité interne affecte sérieusement les réfugiés, les personnes déplacées, les communautés locales hôtes et les travailleurs humanitaires, ceux en particulier de la région orientale. Des tensions sont nées entre les victimes des déplacements forcés et les communautés locales qui

trouvaient difficile de partager leurs maigres ressources, alors que dans le même temps, les agences d'aide trouvaient tout à fait impossible d'acheminer l'aide tant attendue à la population affectée dans des circonstances aussi difficiles.

20. Dans la République Démocratique du Congo, selon le HCNUR, plus de 64.000 Congolais ont fui leur pays en avril 2007 en raison de la reprise des combats dans la province nord du Kivu. Dans le même temps, la partie Est du pays a continué de souffrir d'une grave insécurité alimentaire frappant particulièrement les déplacés, les réfugiés de retour au pays et les autres groupes vulnérables. Alors que certains réfugiés ont été volontairement rapatriés chez eux en RDC, près de 340.000 Congolais sont encore hors du pays, surtout en Tanzanie, en Zambie, au Rwanda et en République du Congo. Le 3 mai 2007, le HCNUR a lancé un programme de rapatriement d'une durée de trois ans pour le retour au Congo des réfugiés Congolais en Zambie. Cette opération, qui bénéficiera de la collaboration de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), effectuera le rapatriement d'environ 20.000 des 61.000 Congolais réfugiés en Zambie. Une opération semblable se déroule en Tanzanie où les 494 premiers Congolais qui avaient fui la province du Katanga ont été rapatriés au Congo à la mi - avril 2007, et environ 48.000 Congolais effectueront un retour volontaire dans leur pays au cours de l'année 2007. Des accords entre le HCNUR et les pays d'accueil ont été signés en vue de permettre à des milliers de réfugiés de rentrer au pays. Le nombre actuel de déplacés Congolais avoisine 1.1 million.

21. Le **Gabon** continue de donner l'hospitalité et l'asile à 13.800 personnes en provenance de la sous-région, particulièrement de la RDC. Le gouvernement a annoncé qu'il compte travailler avec le HCNUR pour octroyer des cartes d'identité à 8.500 de ces réfugiés à partir de 2007, ils auront ainsi des permis de résidence et pourront travailler dans le pays.

22. Quant à la **République du Congo**, ce pays continue de donner l'asile à environ 55.600 réfugiés, venant pour la plupart d'Angola, de la RDC et du Rwanda. Dans le même temps, le pays héberge près de 4.000 personnes déplacées alors que plus de 5.400 Congolais ont quitté ce pays pour rentrer dans leur patrie.

Région de l'Est

23. Les déplacements forcés dans la région orientale continuent d'affecter des milliers de gens, en particulier en Somalie, au Soudan et en Ouganda. Parallèlement, le rapatriement des Soudanais vers le sud du Soudan s'effectue sans arrêt, et il y a une lueur d'espoir que près de 1,6 million de personnes déplacées dans le nord de l'Ouganda rentreront dans leurs villages. Le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées est possible grâce à la mise en œuvre des accords de paix signés par les différentes parties belligérantes de la région.

24. Cependant, des milliers de personnes qui effectuent leur retour dans leur pays s'élancent vers une vie d'incertitude car il manque dans les régions où ils arrivent toutes les nécessités de base telles que les routes, les écoles, les services de santé, de la nourriture et des abris. En outre, la région a été le théâtre d'une famine et d'une sécheresse sévères au cours des récentes dernières années, laissant par conséquent les populations sous entière dépendance de l'aide humanitaire.

25. En Ethiopie, rappelons que quelques années auparavant, le pays accueillait environ un million de réfugiés ; au cours des trois dernières années, le nombre des réfugiés a diminué jusqu'à 100.000, dont la moitié est composé de Soudanais, puis l'autre moitié d'Erythréens et de Somaliens. Cette baisse du nombre des réfugiés est due au rapatriement continu des réfugiés Soudanais vers le sud du Soudan et dans une certaine mesure des réfugiés Somaliens vers le nord-ouest de la Somalie, ce qui a eu pour résultat la fermeture de certains camps de réfugiés en Ethiopie. Pendant que les opérations de rapatriement se déroulaient, des combats intenses se poursuivaient au sud de la Somalie, en particulier à Mogadishu, causant le déplacement vers l'Ethiopie d'environ 50.000 réfugiés Somaliens en 2007, la majorité d'entre eux étant des femmes, des enfants et des vieillards.

26. Le Kenya, au cours des années passées, a continuellement donné l'asile à plus de 200.000 réfugiés, dont 65 % de Somaliens, 33 % de Soudanais, le reste étant composé d'Ethiopiens, d'Erythréens, d'Ougandais et de Congolais de la RDC. Depuis octobre 2006, le pays a continuellement accueilli de nouvelles vagues de plus de 30.000 réfugiés fuyant les conflits et la sécheresse en Somalie. Parallèlement, des milliers de Soudanais du sud du Soudan sont aussi arrivés dans le camp de Kakuma en dépit de la signature de l'accord de paix global de 2005 qui avait mis un terme au conflit dans le sud. C'était à cause du manque de nourriture, de l'absence des services de base et dans une certaine mesure, de l'insécurité dans certaines des localités prévues pour leur retour.

27. Les nouvelles arrivées ont entraîné une hausse substantielle du nombre des réfugiés au Kenya. Le PAM a fait savoir que les taux de malnutrition restent élevés dans les camps malgré l'aide alimentaire dont bénéficie 94% des réfugiés. Les taux d'anémie des enfants de moins de cinq ans étaient de plus de 80 %, obligeant les organismes des Nations Unies à faire appel à des donateurs pour l'approvisionnement des réfugiés en aliments et autres articles non alimentaires.

28. En ce qui concerne le Rwanda, le nombre de réfugiés dans ce pays n'a pas beaucoup changé. Il est d'environ 47.000, dont 42.000 réfugiés Congolais de la RDC, 2.000 Burundais dénombrés dans cinq camps dans le pays, et un petit nombre de réfugiés de diverses nationalités dans les zones urbaines. Dans le même temps, des milliers de Rwandais rentrent dans leur pays, on compte environ 10.000 retours par an, en provenance surtout de la RDC. Depuis mai 2006, près de 15.000 sont rentrés de Tanzanie et près de 17.000 pourraient rentrer des pays voisins. Ces retours sont le résultat de l'accord tripartite entre le Rwanda, le Kenya et l'Afrique du Sud et le HCNUR.

29. Lorsque le gouvernement fédéral de transition de Somalie (GFT) a pris fonction en juin 2005, les Etats membres ont nourri de grands espoirs de paix et de stabilité pour le pays. Cependant, des combats intenses entre le GFT et l'Union des Tribunaux islamiques (UTI) depuis décembre 2006, les pires combats en plus de 15 ans, ont rendu la situation dans le pays plus désespérée. La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) , les Nations unies ainsi que les agences d'aide ont mis en garde contre la détérioration de la situation humanitaire dans le pays, puisqu'on estimait que plus de 1 million de personnes avaient besoin d'aide, parmi lesquelles, environ 400.000

personnes déplacées. Au cours de cette période, plus de 365.000 personnes ont fui la Somalie et se sont réfugiées dans les pays voisins, parmi lesquelles 100.000 partant de Mogadishu où les combats étaient les plus intenses. Le caractère imprévisible de la situation somalienne a empêché l'acheminement de l'aide humanitaire et la prestation de services d'urgence, surtout au centre et au sud du pays, rendant ainsi très difficile la tâche des agences humanitaires dans de nombreuses localités.

30. La situation humanitaire pendant la période en étude a été plus dégradée encore par conséquences sérieuses des inondations à grande échelle dans certaines localités du sud de la région, déplaçant presque plus d'un demi million de personnes alors qu'environ 1,8 million étaient déjà dans le besoin urgent d'aide et de protection humanitaires. Des milliers de victimes des inondations vivaient dans des localités inaccessibles aux agences humanitaires.

31. Dans le cas du Soudan, conformément à l'accord global de paix de 2005, plus de 100.000 réfugiés sont retournés dans le sud du pays, en provenance surtout de la République Centrafricaine, de la RDC, de l'Ethiopie, de l'Egypte, du Kenya et de l'Ouganda. En outre, près de 850.000 personnes déplacées ont aussi effectué leur retour au sud du Soudan. Ces réfugiés et personnes déplacées sont ainsi rentrés vers une vie d'incertitude puisque les fonds promis par la communauté internationale ne sont pas encore débloqués pour la réalisation des infrastructures et autres services de base. L'on craint que cette situation n'influence négativement les réfugiés et les personnes déplacées qui attendent encore d'être rapatriés et les précipite plutôt vers l'exil.

32. La région du Darfour a continué d'être un sujet de grande préoccupation pour l'Union africaine et la communauté internationale toute entière. D'après les organisations humanitaires, la violence persiste et s'étend dans tout le territoire du Darfour y compris dans les principales villes et cités, et, au-delà des frontières, dans le Tchad et la République Centrafricaine, et les civils, les agences humanitaires, ainsi que la Mission de l'Union africaine au Soudan (AMIS) sont régulièrement victimes d'agressions. Rien qu'en janvier 2007, plus de 25.000 personnes sont devenues des personnes déplacées. Bien que le PAM et ses ONG partenaires continuent de s'approvisionner en nourriture plus de 2 millions de personnes dans le Darfour, ce n'est pas assez car les travailleurs humanitaires ont des difficultés à atteindre 4 millions d'autres personnes dans le besoin urgent d'assistance humanitaire. De nombreuses organisations humanitaires ont réduit leurs opérations et certaines ont complètement arrêté de fournir de l'aide en raison de la situation sécuritaire. Le Soudan compte le plus grand nombre de travailleurs humanitaires. En effet, leur effectif au Soudan est de 13.000 personnes.

33. En avril 2007, sept soldats de la mission AMIS ont été tués au Darfour, obligeant le Président de la Commission de l'UA à condamner les attaques et à souligner qu'elles étaient en violation des différents accords de cessez-le-feu et droit international humanitaire. Il a par ailleurs exprimé sa préoccupation concernant l'absence de coopération de la part des diverses factions avec l'AMIS et les agences d'aide humanitaire travaillant dans des conditions extrêmement difficiles et sans sécurité, et de l'éventualité d'une catastrophe et d'une tragédie que constituerait la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire au Darfour. Plus de 200.000 personnes ont été

tuées et 4 millions sont tributaires de l'aide. A l'heure actuelle, le pays compte plus de 5 millions de personnes déplacées.

34. La population de réfugiés de Tanzanie en février 2007 était estimée à moins de 300.000 personnes vivant dans des camps dans la région du nord-ouest, selon le HCNUR. Les réfugiés viennent surtout de la RDC et du Burundi. En février 2007, trois camps ont été fermés en raison des opérations de rapatriement des réfugiés pour la plupart Burundais. Près de 494 réfugiés Congolais de la RDC sont rentrés dans la province du Katanga en RDC en avril 2007. Il est important de souligner que pour la première fois, la Tanzanie accueille près de la moitié de l'effectif des réfugiés après avoir donné l'asile à plus de 600.000 réfugiés pendant plus d'une décennie. Cependant, plus de 200.000 réfugiés se sont spontanément installés au sein des communautés locales, selon les informations provenant du gouvernement.

35. Le nombre des déplacés en Ouganda a subi une chute vertigineuse. Pendant plusieurs années la population des personnes déplacées oscillait entre 1,6 et 1,8 million, mais elle avoisine aujourd'hui 1,2 million dans la région nord et se répartit dans plus de 260 camps. La chute de cet effectif est due aux pourparlers en cours en faveur de la paix entre le gouvernement et l'Armée de la Résistance de Dieu (LRA) entrée en existence en 2006. Les personnes déplacées ne dépendent pas entièrement des rations que distribue le PAM car ils sont en mesure de produire certaines des denrées dont ils ont besoin, en effet, ils vont et viennent dans leurs plantations tout en vivant dans les camps.

La région sud

36. La région australe accueille le plus grand groupe de demandeurs d'asile composé de 99.260 personnes dans le continent et de près de 213.790 réfugiés. Certains pays de la région adoptent des attitudes plus restrictives en ce qui concerne l'accès et la traversée de leurs frontières, en raison de l'augmentation des flux de migration mixte. Pendant la période que couvre ce rapport, certaines parties de cette région ont essuyé de sévères conditions climatiques à l'origine de quelques déplacements internes. Malgré le fardeau que crée l'afflux des masses de déplacés arrivant d'un peu partout, la région est restée toujours hospitalière ; les organisations gouvernementales et humanitaires y travaillent ensemble pour s'assurer que les mécanismes de définition des statuts et d'enregistrement des réfugiés, mécanismes administrés par le gouvernement, sont entièrement opérationnels et en conformité avec les normes internationales.

37. L'Afrique du Sud est le terre d'accueil de quelques 90.000 demandeurs d'asile auxquels il faut ajouter près de 42.000 réfugiés, qui, d'après le rapport de janvier 2007, viennent pour la plupart de la RDC, de la Somalie et du Zimbabwe.

38. En Angola, le HCNUR a mis fin à son programme de rapatriement en mars 2007 à la suite du retour en Angola de quelques 410.000 Angolais réfugiés, dont la plupart étaient en Zambie et en RDC. Les autres s'étaient réfugiés en Namibie, dans la République du Congo, au Botswana et en Afrique du Sud. Par ailleurs, comme solution durable, le HCNUR, avec l'appui du gouvernement angolais, va aider quelques 11.000

réfugiés Congolais qui sont restés longtemps en Angola à s'intégrer dans la société angolaise.

39. En dépit de la fin du rapatriement volontaire des réfugiés Angolais de Zambie, la Zambie continue d'accueillir près de 42.000 réfugiés originaires d'Angola, en plus d'environ 158.710 autres réfugiés originaires du Burundi, de la RDC et du Rwanda. Pour les Congolais réfugiés vivant dans des camps situés au nord du pays, le fait qu'ils n'aient pas accès aux terres cultivables signifie qu'ils sont dans le besoin constant d'aide alimentaire, qui leur est fournie par le PAM.

40. Au Mozambique, les fortes pluies de janvier 2007 ont causé des crues du Zambèze, du Chire et du Rivubue, provoquant des inondations à l'origine du déplacement de 120000 personnes environ, dont près de 285 000 dans le besoin urgent de nourriture et de médicaments. En février 2007, un cyclone tropical, Favio, a également frappé le pays, aggravant la situation créée par les récentes inondations. La partie centrale du Mozambique, la plus atteinte, compte le plus grand nombre d'orphelins et d'enfants vulnérables. L'Union africaine a réagi par rapport à cette situation humanitaire en envoyant une contribution de 50.000\$EU pour aider à satisfaire les besoins des victimes des inondations au Mozambique.

IV. MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS

41. La Commission de l'UA, le Sous-comité DU COREP pour les réfugiés, les réfugiés de retour sur leur terre d'origine et les personnes déplacées, avec la collaboration des partenaires de l'UA, en particulier le HCNUR, le PAM, l'Organisation internationale de la Migration (OIM) le Comité international de la Croix Rouge (CICR) l'Action humanitaire d'Afrique (AHA) et quelques agences d'aide compétentes ont poursuivi la mise en œuvre des décisions adoptées au cours de précédentes réunions du Conseil exécutif et du Sommet, et, en particulier, les récentes Décisions EX/CL Dec.289 (IX) adoptée à Banjul, (Gambie), en juillet 2006 et EX/CL/Dec 319 (X) adoptée à Addis-Abeba (Ethiopie), en janvier 2007.

42. Le Sous-comité du COREP pour les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées a tenu sa 3^{ème} Session Ordinaire en avril 2007 et son Bureau a tenu plusieurs réunions pour divers objectifs. Il a étudié, entre autres, le rapport janvier - mars 2007 sur l'état d'amélioration de la situation des réfugiés, des réfugiés de retour sur leur terre d'origine et des personnes déplacées ; le programme de travail mars – décembre 2007 du Sous-comité du COREP pour les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées ; et les préparatifs du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées qui se tiendra en 2008.

43. Le Sous-Comité du COREP pour les réfugiés s'est réuni le 10 avril 2007 et a décidé de soumettre les documents suivants au du COREP pour étude :

- Projet de rapport émanant de la réunion du Sous-comité du COREP pour les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées tenue le 10 avril 2007 ;

- Le document d'orientation sur l'accès à l'éducation post-primaire des victimes du déplacement forcé en Afrique ; et
- Les règles de procédure et termes de référence du comité de coordination de l'UA de l'assistance et de la protection des réfugiés, des réfugiés de retour sur leur terre d'origine et des personnes déplacées en Afrique (CCAR).

44. Après étude des propositions de la Commission de l'UA sur les activités préparatoires à la tenue du Sommet spécial des chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, des réfugiés de retour sur leur terre d'origine et des personnes déplacées en Afrique qui se tiendra en 2008, le Sous-comité du COREP pour les réfugiés, les réfugiés de retour sur leur terre d'origine et les personnes déplacées et son Bureau ont demandé à la Commission de commencer les préparatifs nécessaires en vue du Sommet spécial. Depuis lors, le groupe de travail qui comprend le Bureau du Sous-comité du COREP pour les réfugiés, les cinq représentations régionales et les partenaires de l'UA/Membres du CCAR, se sont réunis deux fois en mai 2007 pour discuter de la voie à suivre par rapport aux préparatifs du Sommet spécial, en particulier les lieux, dates, thèmes et participation.

45. Conformément au programme de travail du Sous-comité du COREP pour les réfugiés, les réfugiés de retour sur leur terre d'origine et les personnes déplacées, programme de travail adopté en avril 2007, le Sous-comité DU COREP pour les réfugiés et la Commission ont entrepris une mission d'évaluation sur le terrain qui les a conduits en Guinée et en Côte d'Ivoire en mai 2007. La mission avait pour objectif d'évaluer la situation humanitaire dans ces deux pays et de procéder à un échange de points de vue avec les autorités gouvernementales, les Missions de l'UA et des Nations Unies, et quelques autres organisations humanitaires sur le terrain.

46. En ce qui concerne la gestion des catastrophes, l'Union africaine a versé des contributions financières d'un montant de 50.000\$ US chacune aux victimes des inondations et de la sécheresse qui ont frappé le Burundi et le Mozambique.

47. Par ailleurs, pour améliorer le partenariat des partenaires de l'UA, en particulier le HCNUR, le PAM, le CICR, l'Organisation internationale de la Migration, et l'AHA, la Commission a décidé de convoquer des réunions avec ses partenaires en vue de les impliquer dans des activités conjointes. Ces réunions sont les suivantes :

- La réunion UA/Partenaires pour la mise en œuvre des activités spécifiques conjointes pour la période de mars à juillet 2007, tenue le 1^{er} mars 2007 ;
- La réunion consultative de l'UA sur la proposition de Convention de l'UA pour la protection et l'assistance aux personnes déplacées qui s'est tenue du 10 au 11 mai 2007. La réunion a discuté en profondeur la proposition de convention, puis a examiné le progrès fait par la Commission dans la rédaction d'un projet de convention conforme aux différentes Décisions du Conseil exécutif de l'UA.

- Les réunions préparatoires du groupe de travail en vue du Sommet spécial des chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique prévu en 2008. Les partenaires de l'UA ont également été invités à prendre part aux réunions du groupe de travail en mai 2007.
- Les réunions des ambassadeurs avec la CICR, réunions axées surtout dans la recherche des voies et moyens de mettre en œuvre les recommandations adoptées lors de la 9^{ème} Journée de réflexion UA/CICR en novembre 2006 pour exhorter les membres à adhérer à tous les instruments pertinents de la loi internationale humanitaire (LIH), adoption des mesures législatives nécessaires en vue de la mise en œuvre au plan national et d'autres mesures telle l'intégration de la LIH dans la formation des officiers des forces armées et des hauts fonctionnaires, et l'intégration de la LIH dans le mécanisme africain de revue par les pairs (MARF).
- La table ronde de la Croix Rouge sur la migration tenue à Oslo en avril 2007. La Commission a mis l'accent sur la perspective proposée par l'Union africaine de créer des partenariats entre les Etats et les acteurs non étatiques dans la recherche de solutions à l'aspect humanitaire de la migration internationale. Les résultats de la réunion apporteront de la valeur ajoutée dans la recherche de solutions et de mécanismes visant l'élimination des conséquences négatives des mouvements migratoires dans le monde entier et contribueront à renforcer les efforts des organisations humanitaires en vue d'éradiquer le fléau que constituent les migrants dans le besoin d'être protégés et assistés.

48. La Commission, le Sous-comité du COREP pour les réfugiés et le HCNUR ont célébré la journée commémorative des réfugiés dans le monde/Afrique, fixée au 20 juin de chaque année. Le thème, cette année, était le suivant : « les enfants réfugiés et le sport ». Des activités conjointement organisées par l'UA/HCNUR et le Sous-comité du COREP pour les réfugiés dans les camps des réfugiés en Ethiopie, et l'UA a remis un don de 10.000\$US au HCNUR pour venir en aide jeunes filles réfugiées de l'un des camps. Des activités commémoratives ont également été organisées au siège de l'UA et des Etats membres ont exhorté les populations à célébrer cette journée en mettant l'accent sur le thème de l'année.

V. DEFIS ET VOIES A SUIVRE

49. Les Etats membres sont confrontés à de nombreux défis, qu'ils peuvent relever en s'appuyant sur l'étroite collaboration et coopération de la communauté internationale pour trouver des solutions durables au problème du déplacement forcé sur le continent.

50. En raison de la gravité du problème du déplacement forcé, la Conférence des ministres des Etats membres de l'UA sur les réfugiés, les réfugiés de retour sur leur terre d'origine et les personnes déplacées qui s'est tenue à Ouagadougou (Burkina Faso) en juin 2006, s'est longuement penchée sur la protection et l'assistance des

victimes du déplacement forcé, notamment les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées. En conséquence, à Banjul (Gambie), le Conseil exécutif a adopté la Décision EX.CL/Dec.289 (IX) convoquant le Sommet spécial des chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, les réfugiés de retour sur leur terre d'origine et les personnes déplacées en 2008 après concertation des partenaires clés.

51. Dans les années à venir, les solutions aux défis ainsi que la voie à suivre consisteront à s'attaquer sérieusement au problème du déplacement forcé conformément au thème qui sera adopté pour le Sommet spécial des chefs d'Etat et de gouvernement sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en 2008, « Solution au défi du déplacement forcé en Afrique ». Le défi consistera, pour les leaders africains, de renouveler leur engagement aux principes de base que sont la protection et l'élimination du phénomène de grande envergure qu'est le déplacement forcé des populations en raison des conflits et des catastrophes naturelles et causées par l'homme. Les défis à relever en vue d'aboutir à des solutions durables pour les victimes du déplacement forcé seraient les suivants :

- Prévention du déplacement forcé ;
- Protection efficace des victimes du déplacement forcé ;
- Satisfaction des besoins des femmes et des enfants déplacés ;
- Reconstruction des communautés atteintes émergeant des conflits et des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme en vue de permettre une réintégration durable des réfugiés qui regagnent leur terre d'origine et des personnes déplacées ; et
- Création de partenariats en vue de la recherche de solutions au déplacement forcé en Afrique.

52. En outre, les Etats membres seront confrontés au défi que représente l'adoption de la Convention de l'UA sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique au cours du Sommet spécial, convention qui contribuera énormément à résoudre le problème des IDP sur le continent.

53. En conclusion, les résultats et les engagements concrets du Sommet spécial sur les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées sous forme de Déclaration solennelle serviront de guide et aideront toutes les parties prenantes dans la recherche de solutions durables au problème du déplacement forcé en Afrique.

ANNEXE

Principale concentration du déplacement forcé : tableaux comparatifs des statistiques démographiques par région en Afrique, janvier 2006 – janvier 2007

I. REGION NORD

Algérie	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	94.101	94.000
Ceux qui sont de retour	1	0
Demandeurs d'asile	306	900
IDP	0	0

Région d'Afrique du nord	Total
Réfugiés	94.101
Réfugiés	94.000
Ceux qui sont de retour	1
Ceux qui sont de retour	0
Demandeurs d'asile	306
Demandeurs d'asile	900
IDP	0
IDP	0

II. REGION OUEST

Côte d'Ivoire	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	36.000	23.300
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	1.500	750
IDP	0	709.380
Ghana	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	55.760	53.540
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	6.800	4.890
IDP	0	0
Sierra Leone	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	51.200	38.530
Ceux qui sont de retour	271.000	50
Demandeurs d'asile	0	30
IDP	0	0
Guinée	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	70.810	59.330
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	0	260
IDP	0	0
Libéria	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	14.960	16.220

Ceux qui sont de retour	88.10	143.730
Demandeurs d'asile	30	20
IDP	223.000	0

Région occidentale	Total
Réfugiés	228.730
Réfugiés	190.920
Ceux qui sont de retour	359.100
Ceux qui sont de retour	143.780
Demandeurs d'asile	8.330
Demandeurs d'asile	5.950
IDP	223.000
IDP	709.380

Source/ Statistiques de planification du HCNUR

III. REGION DU CENTRE

Tchad	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	265.500	305.510
Ceux qui sont de retour	1.400	0
Demandeurs d'asile	5.300	300
IDP	0	63.000
République Démocratique du Congo	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	193.520	156.690
Ceux qui sont de retour	63.500	73.000
Demandeurs d'asile	150	100
IDP	0	1.600.000
Burundi	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	48.630	13.080
Ceux qui sont de retour	150.000	55.000
Demandeurs d'asile	11.900	32.500
IDP	50.00	116.000
Gabon	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	8.545	8.100
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	4.843	4.200
IDP	0	0
République du Congo	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	66.075	55.600
Ceux qui sont de retour	346	5.400
Demandeurs d'asile	3.486	4.300
IDP	0	3.500
Cameroun	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	52.042	35.100
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	6.766	4.100

IDP	0	0
République Centrafricaine	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	24.569	12.300
Ceux qui sont de retour	74	0
Demandeurs d'asile	1.960	1.900
IDP	0	147.000

Région du centre	Total
Réfugiés	658.881
Réfugiés	586.380
Ceux qui sont de retour	215.320
Ceux qui sont de retour	133.400
Demandeurs d'asile 2006	30.949
Demandeurs d'asile 2007	47.400
IDP	-
IDP	1.929.500

IV. REGION EST

Somalie	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	1.145	1.240
Ceux qui sont de retour	15.500	10.000
Demandeurs d'asile	0	330
IDP	400.000	400.000
Ethiopie	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	116.380	99.080
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	3.150	300
IDP	0	0
Kenya	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	243.320	116.070
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	0	11.400
IDP	0	0
Ouganda	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	269.700	261.580
Ceux qui sont de retour	100	500.050
Demandeurs d'asile	0	0
IDP	0	1.100.000
Tanzanie	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	683.370	566.120
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	80	50
IDP	0	0
Rwanda	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	45.206	49.200
Ceux qui sont de retour	9.854	5.800
Demandeurs d'asile	4.301	4.000

IDP	0	0
Soudan	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	5.000	200.110
Ceux qui sont de retour	65.000	32.000
Demandeurs d'asile	0	0
IDP	667.000	4.477.000

Région orientale	Total
Réfugiés	1.364.121
Réfugiés	1.293.400
Ceux qui sont de retour	90.354
Ceux qui sont de retour	547.850
Demandeurs d'asile	7.531
Demandeurs d'asile	16.080
IDP	1.067.000
IDP	5.977.000

V. REGION SUD

Angola	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	13.910	12.980
Ceux qui sont de retour	361.940	10.000
Demandeurs d'asile	900	2.560
IDP	0	0
Afrique du Sud	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	37.000	42.100
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	98.000	90.000
IDP	0	0
Zambie	Janvier 2006	Janvier 2007
Réfugiés	138.450	158.710
Ceux qui sont de retour	0	0
Demandeurs d'asile	360	0
IDP	0	0

Région australe	Total
Réfugiés	189.360
Réfugiés	213.790
Ceux qui sont de retour	361.940
Ceux qui sont de retour	10.000
Demandeurs d'asile	99.260
Demandeurs d'asile	92.560
IDP	0
IDP	0

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2007

Rapport sur la Situation des Refugies, des rapatries et Des Personnes Deplacees en Afrique Janvier - Juillet 2007

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3505>

Downloaded from African Union Common Repository